

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom du produit **CC-632**

### Autres moyens d'identification

Code du produit 20149

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Assainissant et désinfectant

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette lors de l'application de ce produit

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

Safe Foods Chemical Innovations

1501 E. 8th Street,

North Little Rock, AR 72114 USA

#### Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial 1-501-758-8500

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

|  |             |
|--|-------------|
| Toxicité aiguë - orale                       | Catégorie 4 |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | Catégorie 1 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |

### Éléments d'étiquetage

#### DANGER

#### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



#### Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir Article 4 de FDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Mélange

| Nom chimique                                    | No. CAS    | % en poids |
|---|------------|------------|
| Eau   | 7732-18-5  | 86-97      |
| Chlorure de n-alkyldiméthylbenzylammonium       | 68424-85-1 | 3          |
| Chlorure de N,N-diméthyl-N-octyl-1-décanaminium | 32426-11-2 | 2.25       |
| Chlorure de diocylidiméthylammonium             | 5538-94-3  | 1.125      |
| Chlorure de didécylidiméthylammonium            | 7173-51-5  | 1.125      |
| Alcool éthylique                                | 64-17-5    | < 1        |

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

##### Conseils généraux

Munissez-vous du récipient du produit, de son étiquette ou de sa FDS avant d'appeler un centre antipoison ou un médecin, ou de vous y rendre pour vous faire traiter.

##### Inhalation

Déplacer à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### Contact avec la peau

Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

##### Ingestion

Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

##### Symptômes

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

#### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

##### Note aux médecins

Les lavages gastriques sont contre-indiqués à cause de lésions probables aux muqueuses.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Agents extincteurs appropriés

La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), une poudre extinctrice, une mousse.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible.

#### Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

#### Produits de combustion dangereux

Fumées toxiques de chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

#### Données sur les risques d'explosion

##### Sensibilité aux chocs

Aucun.

##### Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun.

#### Équipement de protection

##### particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Un déversement de produit rend les surfaces glissantes. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

##### Pour les intervenants d'urgence

Isolez la zone. Maintenez à distance les personnes non indispensables.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

##### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir le produit répandu. Placer dans un contenant approprié pour déchets chimiques. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Laver à fond après manutention. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale.

**Matières incompatibles** Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

| Nom chimique                | Alberta                                      | Colombie-Britannique | TWA - Ontario  | Québec                                       |
|-----------------------------|--|----------------------|----------------|--|
| Alcool éthylique<br>64-17-5 | TWA: 1000 ppm<br>TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup> | STEL: 1000 ppm       | STEL: 1000 ppm | TWA: 1000 ppm<br>TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup> |

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)  
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)  
Valeur plafond Valeur limite maximale  
\* Désignation de la peau

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

**Protection de la peau et du corps** S'il existe un risque de contact: Gants résistants aux agents chimiques, combinaison et bottes.

**Protection respiratoire** Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |                                |                                  |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| <b>État physique</b>                                | Liquide                        |                                  |
| <b>Aspect</b>                                       | Solution aqueuse               |                                  |
| <b>Couleur</b>                                      | Transparent, Jaune             |                                  |
| <b>Odeur</b>  | Benzaldéhyde                   |                                  |
| <b>Seuil olfactif</b>                               | Aucun renseignement disponible |                                  |
| <b>Propriété</b>                                    | <b>Valeurs</b>                 | <b>Remarques • Méthode</b>       |
| <b>pH</b>   | 7                              | ±1 @ 21°C                        |
| <b>Point de fusion / point de congélation</b>       | ~ 1.7 °C / ~ 35 °F             |                                  |
| <b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b> | Aucun renseignement disponible |                                  |
| <b>Point d'éclair</b>                               | > 100 °C / > 212 °F            | Méthode Cleveland en vase ouvert |
| <b>Taux d'évaporation</b>                           | Aucun renseignement disponible |                                  |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>                 | Aucun renseignement disponible |                                  |
| <b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>          |                                |                                  |
| <b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>          | Aucune donnée disponible       |                                  |
| <b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>           | Aucune donnée disponible       |                                  |
| <b>Pression de vapeur</b>                           | Aucune donnée disponible       |                                  |
| <b>Densité de vapeur</b>                            | Aucune donnée disponible       |                                  |
| <b>Densité relative</b>                             | 0.9905 g/cc                    |                                  |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>                        | Soluble dans l'eau             |                                  |
| <b>Solubilité dans d'autres solvants</b>            | Aucune donnée disponible       |                                  |
| <b>Coefficient de partage</b>                       | Aucune donnée disponible       |                                  |

|                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible  |
| Température de décomposition    | Aucune donnée disponible        |
| Viscosité cinématique           | 1.94 cSt @ 22°C                 |
| Viscosité dynamique             | Aucune donnée disponible        |
| Propriétés explosives           | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes          | Aucun renseignement disponible. |
| Teneur en COV (%)               | 0.84% (0.069 lbs/gal)           |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité                           | Aucun renseignement disponible.   |
| Stabilité chimique                   | Stable dans des conditions normales.  |
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement.                                 |
| Conditions à éviter                  | Chaleur, flammes et étincelles.   |
| Matières incompatibles               | Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts.                                   |
| Produits de décomposition dangereux  | Fumées toxiques de chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). |

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

##### Inhalation

Les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire. De fortes concentrations de vapeurs peuvent avoir des effets sur le système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, des étourdissements et de la somnolence.

##### Contact avec les yeux

Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.

##### Contact avec la peau

Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.

##### Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Symptômes

Aucun renseignement disponible.

#### Renseignements sur les composants

| Nom chimique  | DL50 par voie orale  | DL50 par voie cutanée  | CL50 par inhalation      |
|---|----------------------|------------------------|--------------------------|
| Eau<br>7732-18-5  | > 90 mL/kg ( Rat )   | -                      | -                        |
| chlorure de n-alkyldiméthylbenzylammonium<br>68424-85-1     | = 426 mg/kg ( Rat )  | -                      | -                        |
| Chlorure de N,N-diméthyl-N-octyl-1-décanamium<br>32426-11-2 | = 238 mg/kg          | = 3342 mg/kg           | -                        |
| Chlorure de diocylidiméthylammonium<br>5538-94-3            | = 238 mg/kg          | = 3342 mg/kg           | -                        |
| Chlorure de didécylidiméthylammonium<br>7173-51-5           | = 84 mg/kg ( Rat )   | = > 1000 mg/kg ( Rat ) | -                        |
| Alcool éthylique<br>64-17-5                                 | = 7060 mg/kg ( Rat ) | -                      | = 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h |

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucun renseignement disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucun renseignement disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

#### Cancérogénicité

Des études à long terme ont démontré que l'éthanol (alcool éthylique) est cancérigène uniquement lorsqu'il est consommé sous forme de boisson alcoolisée.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

| Nom chimique                | ACGIH | CIRC | NTP   | OSHA |
|-----------------------------|-------|------|-------|------|
| Alcool éthylique<br>64-17-5 | A3    | -    | Connu | X    |

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérigène chez l'animal

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérigène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

#### Toxicité pour la reproduction

L'ingestion d'éthanol par des femmes enceintes peut causer une toxicité pour la reproduction pour le fœtus.

#### STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité**

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 1,151.00

ETAmél (cutané) 45,679.00

**Toxicité aiguë inconnue** 7.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

7.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

7.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

7.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

| Nom chimique                | Poissons  | Crustacés   |
|-----------------------------|---|---|
| Alcool éthylique<br>64-17-5 | 13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 dynamique<br>12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 statique<br>100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 statique | 9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50<br>10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50<br>2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Statique |

**Persistence et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

| Nom chimique               | Coefficient de partage |
|----------------------------|------------------------|
| Alcool éthylique - 64-17-5 | -0.32                  |

**Mobilité** Soluble dans l'eau.

**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Les contenants vides doivent être rincés trois fois avant leur élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TMD**

UN/ID No. 1903

Nom officiel d'expédition Désinfectants liquides, corrosifs, n.s.a. (contient des composés d'ammonium quaternaire)

Classe de danger 8

Groupe d'emballage III

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Informations sur le réglementation**

**Règlements internationaux**

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

**EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**Numéro d'identification de drogue (DIN) de Santé Canada** 02294842

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

**Préparée par** Département technique.

**Date d'émission** 06-déc.-2016

**Date de révision** 22-nov-2023

**Version** 1

**Note de révision**

Mise à jour du nom de l'entreprise.

**Avis de non-responsabilité**

Les informations fournies dans cette fiche technique sur la sécurité des substances sont correctes au meilleur de nos connaissances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les dangers pour la santé indiqués dans cette FDS s'appliquent à ce produit dans sa forme concentrée (tel que fourni) et peuvent varier de manière significative à la dilution d'utilisation. Les signes et symptômes de l'exposition s'appliquent uniquement lors d'une manipulation négligente ou d'une mauvaise utilisation du produit concentré, et non pas lors de l'exposition courante au produit dilué dans des conditions normales d'utilisation.

**Fin de la fiche signalétique**